

Justificatif généré le 03/05/2022

Support de parution :



Date de parution :

03/05/2022

Département de publication :

(91) Essonne

URL de l'annonce :

<https://www.actu-juridique.fr/?p=291094>

N° d'annonce :

604117

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 25 AVRIL 2022 à CRETEIL, il a été constitué la société suivante :

Dénomination :

KML AL PRODUCTION

Forme : Société par Actions Simplifiées unipersonnelle

Siège : 25 rue du Bois de la remise – 91480 VARENNES JARCY

Objet : Toutes prestations de services techniques pour le son, l'éclairage, le montage de structures, la projection d'image ou de vidéo. Toutes prestations de production ou d'organisation de soirée, d'événements, de tournées. La production de spectacle, de concert, de spectacle de danse. La production d'artiste, de danseurs, de chanteurs.

Durée : 50 ans à compter de la date de son immatriculation au RCS.

Capital : 10 000 euros, constitué de 1000 actions de 10 € chacune.

Gérance : Monsieur Thierry KOCK demeurant au 5A rue de Paris – 94470 BOISSY ST LEGER

Les actionnaires participent aux AG et ont le droit de vote dans la proportion des actions qu'ils possèdent.

Cession d'actions : soumise à agrément sauf entre actionnaire.

Immatriculation au RCS de Créteil

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeGKI0cxg

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeGKI0cxg>

